

Affaire Roirand / cne Haute Goulaine - assainissement collectif Bellaudière

Plainte contre association malfaiteurs France

Dépôt de plainte contre association de malfaiteurs France.

Nous déposons plainte contre l'association de malfaiteurs constituée par les personnes nommées dans constitution. Pour le délit commis voir délit.

Constitution.

Dans cette affaire la troisième association de malfaiteurs est constituée par la France. Il faut entendre par la France, pour cette affaire, les institutions corrompues, les élus et les politiques, responsables du dysfonctionnement total de ces institutions et qui restent dans le déni de ces dysfonctionnements pour des raisons évidentes de déresponsabilisation. Ils restent aussi dans le déni du mal qui nous a été fait.

Ce groupe est naturellement constitué depuis des siècles pour défendre les valeurs républicaines et démocratiques. Dans le cas de l'affaire d'assainissement de Haute Goulaine le groupe a choisi de couvrir des criminels.

Ce sont les personnages qui ont motivé l'écriture de mon site www.justice-ordinaire-quotidienne.eu pour garder la mémoire de cette barbarie.

But.

Le but de ce groupe n'est certainement pas de couvrir la commune de Haute Goulaine mais de nier la noirceur de la Démocratie et de la République. Ils ne pouvaient à la fois dénoncer la commune de Haute Goulaine sans dénoncer la noirceur, car c'est cette noirceur qui a permis le crime perpétré par la commune de Haute Goulaine et la justice.

Pour exemple voir www.justice-ordinaire-quotidienne.eu > [Départementales 2015 canton Saint Sébastien Goulaine](#)

Pour exemple de courrier envoyé à la France voir [courrier_vers_guerriau.pdf](#) qui continuera de louer dans la presse la candidature {Turquois Chapeau }, madame Chapeau étant maire de la commune de Haute Goulaine

Délit.

Le délit est cruauté et inhumanité, apologie et déni du crime de la commune de Haute Goulaine et de la justice par omerta, et non dénonciation de ce crime qui est associée. Non assistance à personnes en danger quotidien.

Pour ce faire la France pourrie va de préférence pratiquer l'omerta ou des techniques apprises dans les écoles d'administrations dont la principale est tout bonnement de ne pas dénoncer le crime commis, mais de dire poliment au bourreau que quelqu'un se plaint de lui. Ce a quoi le bourreau répond, poliment, exactement dans les mêmes termes mensongers utilisés dans les procédures judiciaires, avec la bénédiction des juges.

Dans l'affaire qui nous occupe je facilite pourtant l'action de la France. Je rappelle par mon dire du 13/01/2005, démonstration à l'appui, issue des chiffres de l'expert, que l'entreprise TPC, la DDAF maître d'œuvre et la commune de Haute Goulaine se sont entendus pour faire un faux rapporté par le courrier du 18/11/2003. Je rappelle aussi que l'expert judiciaire a fait un premier faux le 19/11/2004, puis ignoré, de concert avec les 14 acteurs de cette expertise judiciaire, ce dire du 13/01/2005, reconduisant dans son rapport d'expertise le faux du 18/11/2003.

Affaire Roirand / cne Haute Goulaine - assainissement collectif Bellaudière

Je demande juste qu'on reconnaisse le crime de la commune de Haute Goulaine et de la justice ou qu'on me contredise mon dire du 13/01/2005 qui est d'accès à toute personne sachant compter.

Ne pas me répondre est forcément faire l'apologie et le déni du crime de la commune de Haute Goulaine et de la non dénonciation de crime.

Le crime est vol et destruction de deux vies humaines et de trois vies animales depuis 2003. Ce crime nous mets depuis 2003 dans des conditions de vie inhumaines et précaires qui sont un danger quotidien pour notre santé physique et mentale.

Le délit est constitué de,

cruauté et inhumanité,

apologie et déni du crime de la commune de Haute Goulaine et de la justice par omerta, et de ce fait non dénonciation de crime.

Non assistance à personnes en danger quotidien.

Liste non exhaustive des malfaiteurs :

M. Hollande Président de la République,

M. Sapin, Valls, ministère de la justice,

Conseil régional,

Conseil général,

Ligue des droits de l'homme France et Nantes,

Maires du pays du vignoble nantais,

Ecoles de la châtaigneraie et sainte Radegonde et parents d'élèves,

Amicale laïque,

Paroisse,

Presse locale, Ouest-France, Presse-Océan, l'Hebdo de Sèvres et Maine,

Journalistes, CPNA,

Errante député

Poignant député

-